

FLASH INFOS



Mercredi 28 Décembre 2022



PARTICIPATION DE LA CNAMGS AU CONSEIL DES MINISTRES DE LA CIPRES.

LOMÉ (TOGO), les 15 et 16 Décembre 2022 .

CONTEXTE



La 33^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES s'est tenue à Lomé, au Togo, les 15 et 16 décembre 2022. Cette session, dont l'objet principal était la présentation du rapport d'exécution du budget 2022 ainsi que celle du projet de budget 2023, a enregistré d'autres points parmi lesquels notamment :

- La validation du plan d'actions et du budget 2023 de la CIPRES ;
- La validation du projet de lignes directrices sur l'extension de la couverture sociale des travailleurs de l'économie informelle dans les États membres ;
- L'état d'avancement du processus de transposition du Socle juridique de sécurité sociale dans les législations nationales des États membres ;
- L'état d'avancement de la révision du plan comptable de la CIPRES.

PARTICIPATION DE LA CNAMGS AU CONSEIL DES MINISTRES DE LA CIPRES.

PROGRAMME

● Réunion du Comité des experts les 13 et 14 décembre 2022.

Conformément aux dispositions réglementaires qui régissent le fonctionnement de la Conférence, le Comité des Experts a examiné les dossiers à l'ordre du jour du Conseil au cours de la réunion des 13 et 14 décembre 2022.

Au terme de cet examen, le Comité des Experts a validé la proposition d'ordre du jour du Conseil des ministres.

● Conseil des ministres les 15 et 16 décembre 2022.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour du Conseil était l'élection du nouveau Président du Conseil des ministres de la CIPRES.

Précédemment assurée par **Mme Adidjatou Mathys**, Ministre du Travail et de Fonction publique de la République du Bénin, la présidence du Conseil est désormais assurée par **M. Gilbert Bawara**, Ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social de la République Togolaise. Cette élection s'est faite par acclamation de leurs pairs.

Le Conseil des Ministres a enregistré la première participation du **Dr Guy-Patrick OBIANG NDONG** en tant que Ministre de tutelle représentant le Gabon.



constitué.

Les travaux sur la révision du plan comptable CIPRES sont en cours et le Conseil s'est félicité des avancées réalisées sous la présidence sortante ; tout en souhaitant que les travaux aboutissent courant 2023 à l'adoption du nouveau plan comptable.

Lignes directrices

Le projet des lignes directrices examiné est issu des travaux du Comité des Experts à Abidjan et du Groupe de Travail de Haut Niveau de Douala, auxquels la CNAMGS a participé activement. Ce projet a été validé sous la forme d'une directive.

Les Ministres ont félicité les Experts pour la qualité du travail présenté. Ce travail s'appuie sur les Lignes directrices de l'AISS sur le même objet et offre un large éventail de possibilités de mise en œuvre pour les Etats qui s'en inspireront.

Ces lignes directrices, révisables tous les 3 ans, constituent un canevas qui relève les grands aspects d'un tel projet d'extension ou de mise en œuvre d'un tel régime, sans arrêter une démarche type.

Socle juridique

Adopté le 12 décembre 2019 lors de la 29^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Antananarivo à Madagascar, la directive portant Socle juridique de la CIPRES doit être transposée dans les législations internes des Etats membres dans un

SYNTHÈSE DES GRANDES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Les travaux du Conseil se sont tenus dans une ambiance conviviale et les décisions issues des assises sont empreintes de consensus. À ce titre, on peut relever les conclusions suivantes :

Plan comptable

Lors de sa 30^{ème} session ordinaire tenue à Cotonou au Bénin, le 29 juillet 2021, le Conseil a accepté le principe de révision du plan comptable de la Conférence ; notamment par l'intégration des règles de gestion et de comptabilisation de la retraite complémentaire par capitalisation. Le Conseil a décidé de la création d'un Comité Technique (CT), composé des représentants des Etats membres identifiés. Le Comité Technique sera l'assistant à maîtrise d'ouvrage, suivra

l'exécution du projet et en validera les livrables.

Les termes de référence pour le recrutement du cabinet spécialisé en tant que maître d'œuvre pour la réalisation des travaux ont été élaborés et seront soumis à la validation du Comité dès qu'il sera



Les Ministres présents se sont tour à tour prononcé sur l'état d'avancement de la transposition.

Sur cette question, le **Dr Guy-Patrick OBIANG NDONG**, Ministre de tutelle de la prévoyance sociale au Gabon a confirmé que la transposition est en bonne voie, notamment dans les travaux actuels



sur la réforme de l'organisation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Il en est de même notamment pour la CANAM du Mali et l'INAM du Togo, dont les nouveaux textes organiques intègrent l'essentiel des dispositions du Socle Juridique, ainsi que les nouveaux statuts de la Caisse Nationale de Solidarité et de Prévoyance Sociale des Comores.

Il n'en demeure pas moins que le Conseil a rappelé que ces initiatives, qui restent des entreprises à encourager, ne sont cependant pas des intégrations formelles.

Dans ce sens on note les initiatives du Sénégal, du Congo, des Comores et du Burkina Faso dont les processus d'adoption en cours des nouveaux Codes de Sécurité Sociale, intègrent les dispositions du Socle juridique.



LA CIPRES RECOMMANDE :



Les Etats membres, les OPS et la CIPRES elle-même doivent recourir en priorité aux compétences internes des Etats et des OPS de la zone CIPRES.

Ce qui constituera un retour sur investissement et une valorisation des compétences de la zone CIPRES.

La CIPRES va créer un répertoire ou référentiel CIPRES des compétences humaines et techniques disponibles au sein de toutes les OPS affiliées.

Cet instrument permettra de favoriser une coopération entre OPS de la zone CIPRES avec une meilleure maîtrise des coûts.

La CIPRES a conclu des conventions notamment avec l'Université Omar BONGO, l'Ecole Nationale d'Administration du Bénin et l'Université de Yaoundé II, dans le cadre d'un partenariat pour le développement d'un programme de chaire en sécurité sociale.